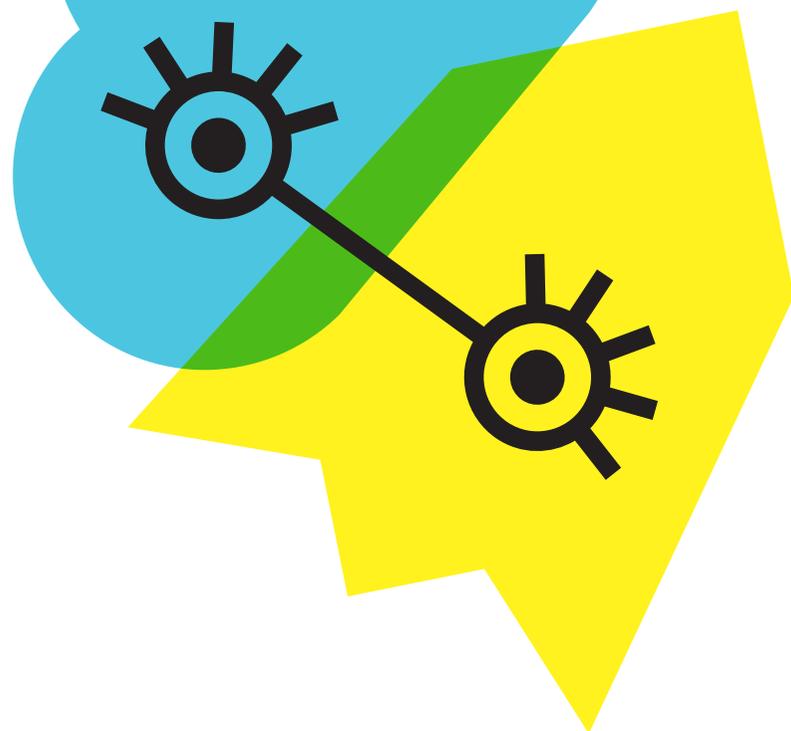


**passeurs
d'images**



Charte graphique du dispositif Passeurs d'images Logo et typographie

juillet 2018

Sommaire

1. Le logo

1.1 Le logo du dispositif

1.2 Le logo du dispositif : les différentes versions

1.3 Le logo de l'association

1.4 Juxtaposition des logos dispositif/association

1.5 Juxtaposition des logos dispositif/association :
les différentes versions

1.6 Taille minimale et zone de protection

1.7 Les interdits

2. La typographie

2.1 La typographie

1. Le logo

1.1 Le logo du dispositif

1.2 Le logo du dispositif :
les différentes versions

1.3 Le logo de l'association

1.4 Juxtaposition des logos
dispositif/association

1.5 Juxtaposition des logos
dispositif/association :
les différentes versions

1.6 Taille minimale et zone de protection

1.7 Les interdits

1. LE LOGO

1.1 Le logo du dispositif

Les documents inscrits dans la nouvelle charte utilisent le logo du dispositif Passeurs d'images uniquement en noir. L'utilisation du logo en couleur est réservée à l'association Passeurs d'images.



1. LE LOGO

1.2 Le logo du dispositif : les différentes versions

Il y a plusieurs versions disponibles du logo, attention de bien utiliser la bonne version selon l'utilisation et le type d'impression.

FICHIERS FOURNIS

IMPRESSION :

- **passeursdimages-logo-CMJN**
Impression offset en quadri ou l'impression numérique (laser ou jet d'encre)
- **passeursdimages-logo-PANTONE**
Impression offset avec tons directs (encres Pantone)*
- **passeursdimages-logo-NEGATIF-CMJN**
Utilisation sur fond sombre

* Pour les impressions offset et dans la mesure du possible, les encres Pantone sont à privilégier car les couleurs sont beaucoup plus fraîches et vives.

ÉCRAN :

- **passeursdimages-logo-RVB**
Utilisation sur fond clair
- **passeursdimages-logo-NEGATIF-RVB**
Utilisation sur fond sombre



Version positif pour utilisation sur fond clair.



Version négatif pour utilisation sur fond sombre.

1. LE LOGO

1.3 Le logo de l'association

Pour bien différencier le dispositif de l'association, le logo de l'association est rouge et celui du dispositif est noir.

À noter que le logo rouge de l'association se présente systématiquement accompagné de son bloc texte « l'association ».



1. LE LOGO

1.4 Juxtaposition des logos dispositif/association

Lorsqu'il est nécessaire de juxtaposer le logo du dispositif ainsi que celui de l'association, (ex: lors d'événements co-organisés ou de publications co-financées), la version à utiliser est celle ci-dessous.

Attention : le logo du dispositif Passeurs d'images avec la mention « le dispositif » doit être utilisé sous cette forme uniquement lorsqu'il est juxtaposé au logo de l'association. IL NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉ SEUL.



1. LE LOGO

1.5 Juxtaposition des logos dispositif/association : les différentes versions

Il y a plusieurs versions disponibles du logo, attention de bien utiliser la bonne version selon l'utilisation et le type d'impression.

FICHIERS FOURNIS

IMPRESSION :

- **passeursdimages-logo-asso+dispositif-CMJN**
Impression offset en quadri ou l'impression numérique (laser ou jet d'encre)
- **passeursdimages-logo-asso+dispositif-NOIR**
Impression noir et blanc, offset ou numérique (laser ou jet d'encre)
- **passeursdimages-logo-asso+dispositif-PANTONE**
Impression offset avec tons directs (encres Pantone)*
- **passeursdimages-logo-asso+dispositif-NEGATIF-CMJN**
Utilisation sur fond sombre

* Pour les impressions offset et dans la mesure du possible, les encres Pantone sont à privilégier car les couleurs sont beaucoup plus fraîches et vives.

ÉCRAN :

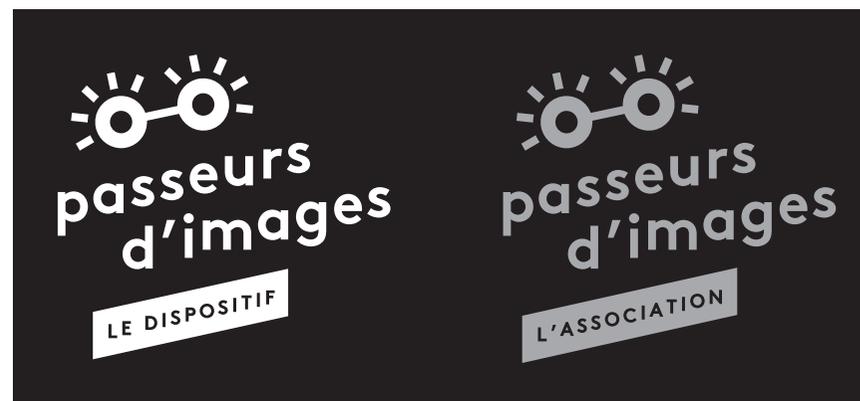
- **passeursdimages-logo-asso+dispositif-RVB**
Utilisation sur fond clair
- **passeursdimages-logo-asso+dispositif-NEGATIF-RVB**
Utilisation sur fond sombre



Version couleur pour utilisation sur fond clair.



Version noir et blanc pour utilisation sur fond clair (pour impression noir et blanc).



Version négatif pour utilisation sur fond sombre.

1. LE LOGO

1.6 Taille minimale et zone de protection

TAILLE MINIMALE

Pour conserver une lisibilité suffisante à sa compréhension, la hauteur du logo du dispositif ne doit pas être inférieure à 12 mm.

Lorsque le logo du dispositif est juxtaposé au logo de l'association, la hauteur des logos ne doit pas être inférieure à 17 mm.



Hauteur minimale = 12 mm



Hauteur minimale = 17 mm

ZONE DE PROTECTION

Pour s'assurer de la lisibilité parfaite du logo, une zone de distance minimale est définie dans laquelle aucun autre élément ne doit apparaître. Cette zone est déterminée en relation à la lettre «P» du mot «Passeurs d'images».



1. LE LOGO

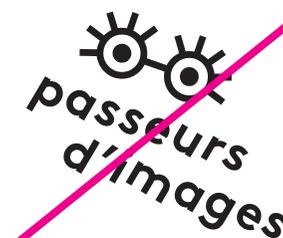
1.7 Les interdits

Le logo ne peut être déformé d'aucune manière. Il est impératif de respecter les règles d'application et de proscrire les altérations de couleurs et de formes du symbole et de la typographie.

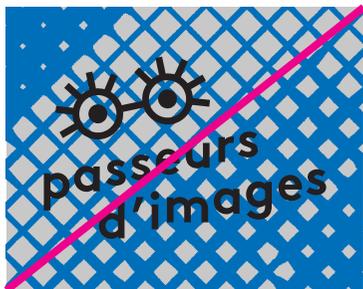
Attention : Ces règles s'appliquent au logo du dispositif ainsi qu'au logo de l'association.



Le logo est monochrome noir ou blanc. Ne pas appliquer d'autres couleurs.



Ne pas appliquer de rotation au logo.



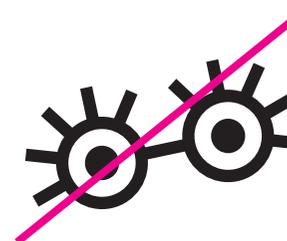
Ne pas utiliser le logo sur un fond qui rendrait le logo illisible.



Ne pas déformer le logo.



Ne pas utiliser cette version du logo seule. À utiliser uniquement avec le logo de l'association (voir page 1.4).



Ne pas utiliser séparément les yeux du logo. Le logo doit être utilisé dans son intégralité et les yeux toujours accompagnés de la mention «Passeurs d'images».
Dans le cas d'une création de visuel, merci de contacter l'association Passeurs d'images.

A large, irregular yellow shape with several vertices, resembling a stylized arrow or a decorative graphic element, positioned in the upper left and center of the slide.

2. La typographie

2.1 Le Brown

2. LA TYPOGRAPHIE

2.1 Le Brown

Le Brown est le caractère identitaire de la nouvelle communication visuelle Passeurs d'images. Sans empattements, sa rondeur et sa lisibilité lui confèrent une polyvalence qui lui permet de fonctionner aussi bien en texte courant, en très grand (titrages) et en très petit (notes de bas de page).

Cette typographie est utilisée pour la composition de tous les textes de l'ensemble de documents émis par Passeurs d'images.

Elle ne doit en aucun cas être associée à d'autres polices.

Seules 4 versions sont utilisées :

- Brown Regular
- Brown Italic
- Brown Bold
- Brown Bold Italic



Brown Regular 250 pt

**Passeurs d'images
est un dispositif d'éducation
aux images à vocation
culturelle et sociale.**

Brown Bold 25 pt

**abcdefghijklmnopqrstuvwxy 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ**

Brown Regular 15 pt

*abcdefghijklmnopqrstuvwxy 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ*

Brown Italic 15 pt

**abcdefghijklmnopqrstuvwxy 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ**

Brown Bold 15 pt

***abcdefghijklmnopqrstuvwxy 0123456789
ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ***

Brown Bold Italic 15 pt



Pour toutes questions concernant l'utilisation
de la charte graphique et pour toute déclinaison
de l'identité visuelle Passeurs d'images,
merci de contacter l'association Passeurs d'images :
christina@passeursdimages.fr
06 17 92 73 88